

DEEP KLEEN NETTOYANT POUR LES MAINS, AVEC ESSENCE D'ORANGE

National Fire Protection Association (NFPA)	Risques d'incendie	Hazardous Material Information System (HMIS)	Santé	1
	Santé		1	Réactivité
				
	Danger spécifique			
Vêtements de protection	Aucun requis	Apparence	Blanc. Opaque Émulsion Voir la Section 9. ATTENTION: Peut irriter modérément les yeux.	

Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit	DEEP KLEEN NETTOYANT POUR LES MAINS, AVEC ESSENCE D'ORANGE	Code	5507
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Le produit de soin personnel.	PMS#	433404
FTSS#	126596001	Date de validation	04/19/2000
Siège social aux É.U.	Johnson Wax Professional 8310 16th Street Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Phone: (888) 352-2249 MSDS Internet Address: www.jwp.com	Siège social au Canada	Johnson Wax Professional 100 Matheson Blvd. East, Suite 203 Mississauga, Ontario L4Z 2G7 Phone: (905) 755-0913 or (888) 746-5971
		Date d'impression	04/20/2000
		Remplace	04/12/2000.
		En cas d'urgence	(800) 851-7145

Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Nonoxynol-9	9016-45-9	1-5	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 1310 mg/kg [Rat].
Cocamide diéthanolamine	68603-42-9	1-5	Non disponible.	Non disponible.
Dipentène	138-86-3	1-5	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 5300 mg/kg [Rat].
Phenoxyethanol	122-99-6	1-5	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 1260 mg/kg [Rat].
Huile min,rale	8012-95-1	1-5	TWA: 5 (mg/m ³) de OSHA (PEL) [États-Unis] TWA: 5 STEL: 10 (mg/m ³) de ACGIH (TLV) [États-Unis]	Non disponible.
Glycol propylénique	57-55-6	1-5	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 20000 mg/kg [Rat]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: 20800 mg/kg [Lapin].
Alcools minéraleques	8032-32-4	5-10	TWA: 1350 STEL: 1800 (mg/m ³) de OSHA (PEL) [États-Unis] TWA: 1370 (mg/m ³) de ACGIH (TLV) [États-Unis]	VAPEUR (CL50): Aiguë: 3400 ppm 4 heures [Rat].
Eau	7732-18-5	60-100	Non disponible.	Sans Objet.

Section 3. Identification des risques

Voies d'absorption	Inhalation. Contact avec les yeux.
Effets aigus potentiels sur la santé	
<i>Yeux</i>	Peut irriter modérément les yeux.
<i>Peau</i>	Un contact prolongé ou répété peut assécher la peau et causer une irritation.
<i>Inhalation</i>	Inconnu.
<i>Ingestion</i>	Peut causer des douleurs abdominales, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

**DEEP KLEEN NETTOYANT POUR LES MAINS, AVEC
ESSENCE D'ORANGE**

Conditions médicales
aggravées par une
surexposition:

Les personnes qui ont des troubles dermiques pré-existants peuvent être plus prédisposées à l'irritation.

Voir Information toxicologique (section 11)

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Rincer abondamment à l'eau courante.
Inhalation	Les premiers secours ne sont pas nécessaires.
Ingestion	Boire immédiatement et abondamment de l'eau. En cas d'indisposition, consulter un service médical.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit	Inconnu.
Points d'éclair	Non disponible.
Produits de la combustion	Inconnu.
Appareils et méthodes de lutte contre les incendies	Éteindre avec un brouillard d'eau ou avec un extincteur à anhydride carbonique, à poudre sèche ou à mousse appropriée. On peut recourir aux méthodes habituelles de lutte contre l'incendie.
Special Remarks on Fire and Explosion Hazards	Inconnu.

Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels

Précautions personnelles	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage	En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Balayer ou ramasser le matériel. Placer dans des contenants secs et propres répondant aux normes des méthodes approuvées d'élimination. Terminer le nettoyage avec un rinçage à l'eau.

Section 7. Manipulation et entreposage

Manutention	Éviter le contact avec les yeux. Utiliser de bonnes pratiques hygiéniques pendant l'emploi de ce produit. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT.
Entreposage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle

Contrôles d'ingénierie	Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local.
Protection personnelle	
<i>Yeux</i>	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.
<i>Mains</i>	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
<i>Respiratoire</i>	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.
<i>Pieds</i>	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.
<i>Corps</i>	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique et apparence	Liquide (Opaque Émulsion)
Odeur	Citrique.
Couleur	Blanc.
pH	7.7 [Basique.]
Gravité Spécifique	0.96
Point d'ébullition/condensation	99 à 100°C (210.2 à 212°F)
Point de fusion/congélation	0°C (32°F)
Viscosité	45000 cP (Dynamique).

**DEEP KLEEN NETTOYANT POUR LES MAINS, AVEC
ESSENCE D'ORANGE**

Solubilité dans l'eau

Se disperse.

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Inconnu.
Incompatibilité avec différentes matières	Inconnu.
Produits de décomposition dangereux	Quand exposé au feu: Forme des produits habituels de combustion. Les produits toxiques de la décomposition renferme: Oxydes de carbone.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie

Toxicité aiguë	ORALE (DL50) Estimée à un niveau supérieur à 5000 mg/kg (rat). CUTANÉE (DL50) Estimée à un niveau supérieur à 2000 mg/kg (lapin).
Effets d'une exposition chronique	Inconnu.
Autres effets toxiques	Non disponible.

Section 12. Information sur l'écologie

Non disponible.

Section 13. Considérations lors de la disposition

Information sur les déchets	Aucune précaution spéciale n'est nécessaire. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérale, provinciales, locales ou d'État.
-----------------------------	---

Section 14. Renseignements sur l'expédition

Classification pour le DOT

Non réglementé

TDG Classification

Non réglementé

Section 15. Information réglementaire

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

état New Jersey: Dipentène, Alcools minéraleques
Massachusetts RTK: Huile min,rale
Pennsylvanie RTK: Glycol propylénique, Huile min,rale, Alcools minéraleques
Ils n'y a pas des principes qui sont soumis la necessite de rapporter en suivant 'Proposition 65' de Californie.

Information sur les produits enregistrés Sans objet.

Règlements canadiens

NPRI canadien Sans objet.

SIMDUT Classification Sans objet.

Symbole du SIMDUT

Information sur les produits enregistrés Sans objet.

Inventaire des Produits Chimiques Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

Section 16. Renseignements supplémentaires

Autres considérations spéciales Non disponible.

Version 1

Avis au lecteur

Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.